



LE LINGALA À SEPT VOYELLES: IMPLICATIONS PHONOLOGIQUES ET NORMATIVES POUR L'ÉCRITURE

Endurance Mwangondo Mwanakolo,

Martin Mbutuma Motingama

Enseignant de l'ISP Mbandaka au Département de Français,
République Démocratique du Congo

Résumé :

Le lingala est généralement décrit comme une langue bantou à sept phonèmes vocaliques : /i, e, ε, a, u, o, ɔ/. Pourtant, son orthographe usuelle demeure largement fondée sur un système à cinq voyelles (<a, e, i, o, u>), excluant les graphèmes <ε> et <ɔ>. Cette divergence entre description phonologique et pratique graphique constitue un problème normatif majeur. Le présent article examine les fondements linguistiques, historiques et sociopolitiques de cette réduction orthographique. À partir d'une analyse phonologique et morphosyntaxique appuyée sur des données contextualisées, nous démontrons le caractère distinctif des oppositions /e/ ~ /ε/ et /o/ ~ /ɔ/ en lingala. En nous inscrivant dans la tradition descriptive des langues bantou de la zone C (classification de Malcolm Guthrie), nous soutenons que l'intégration officielle des sept voyelles constitue une nécessité scientifique et normative. L'argument technologique ayant historiquement freiné cette évolution est désormais caduc à l'ère du standard Unicode. L'article conclut par des propositions concrètes pour une standardisation orthographique cohérente en République démocratique du Congo.

Mots-clés : Lingala, phonologie bantou, orthographe, voyelles, standardisation linguistique, planification linguistique

Abstract:

Lingala is generally described as a Bantu language with seven vowel phonemes: /i, e, ε, a, u, o, ɔ/. However, its standard orthography remains largely based on a five-vowel system (<a, e, i, o, u>), excluding the graphemes <ε> and <ɔ>. This divergence between phonological description and orthographic practice constitutes a major normative problem. This article examines the linguistic, historical, and sociopolitical foundations of this orthographic reduction. Based on a phonological and morphosyntactic analysis supported by contextualized data, we demonstrate the distinctive nature of the oppositions /e/ ~ /ε/ and /o/ ~ /ɔ/ in Lingala. In line with the descriptive tradition of Zone C Bantu languages (Malcolm Guthrie's classification), we argue that the official inclusion of the seven vowels is a scientific and normative necessity. The technological argument that historically hindered this development is now obsolete in the era

of the Unicode standard. The article concludes with concrete proposals for consistent orthographic standardization in the Democratic Republic of the Congo.

Keywords: Lingala, Bantu phonology, orthography, vowels, linguistic standardization, language planning

1. Introduction

La problématique des voyelles de la langue lingala en RDC peut être formulée sous plusieurs angles, selon qu'il s'agisse d'un travail de linguistique, de pédagogie ou de sociolinguistique. En effet, le lingala possède un système vocalique relativement simple, composé de sept voyelles : /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ɔ/, /o/ et /u/. Cependant, plusieurs difficultés sont observées :

- la confusion entre les voyelles ouvertes et fermées (e/ɛ et o/ɔ) ;
- les différences de prononciation selon les régions et les locuteurs ;
- l'absence ou l'inconstance des signes permettant de distinguer certaines voyelles dans l'écriture courante ;
- les interférences avec d'autres langues nationales et avec le français.

Ces éléments peuvent entraîner des difficultés de lecture, d'écriture et de prononciation, ce qui justifie l'étude de cette problématique.

La question de l'adéquation entre système phonologique et système orthographique constitue un enjeu central en linguistique descriptive et en planification linguistique. Lorsqu'une langue présente des phonèmes distinctifs non représentés graphiquement, il en résulte des ambiguïtés lexicales, morphologiques et syntaxiques.

Le lingala offre un cas particulièrement révélateur : unanimement décrit comme langue à sept voyelles, il demeure majoritairement écrit selon un système à cinq graphèmes vocaliques.

Cette situation soulève plusieurs interrogations :

- 1) Les voyelles /ɛ/ et /ɔ/ sont-elles réellement phonémiques ?
- 2) Leur non-représentation est-elle justifiable linguistiquement ?
- 3) Quels sont les enjeux normatifs d'une éventuelle réforme orthographique ?

Cet article propose une réponse argumentée à ces questions.

2. Cadre théorique

2.1 Phonème et représentation graphique

Selon le principe structuraliste, un phonème est une **unité minimale distinctive** capable d'opposer des significations. Toute opposition pertinente doit, en principe, pouvoir être **représentée dans un système orthographique à visée phonologique**. Dans les langues bantu, la corrélation entre phonologie et orthographe a souvent été privilégiée dans les **politiques d'aménagement linguistique**, comme le montrent les cas du **swahili standard**, du **kikongo standardisé** et du **tshiluba**. La représentation graphique des phonèmes permet ainsi une correspondance fidèle entre les sons et leur écriture, essentielle pour l'enseignement, la normalisation et la diffusion linguistique.

2.2 Typologie vocalique bantoue

- La reconstruction la plus largement admise du **proto-bantu** postule un système à **sept voyelles**, opposant voyelles **fermées**, **mi-fermées** et **mi-ouvertes**.
- Les langues de la **zone C** de la classification de **Malcolm Guthrie** présentent majoritairement un système à sept voyelles distinctives.
- Le **lingala**, historiquement issu de variétés riveraines du bassin du Congo, s'inscrit dans cette continuité typologique.

3. Objectifs de la recherche

3.1 Objectif principal

- Vérifier empiriquement la **phonémicité de /ɛ/ et /ɔ/** en lingala, en s'appuyant sur un **corpus représentatif**.

3.2 Objectifs secondaires

- 1) Évaluer les **occurrences lexicales et morphosyntaxiques** de ces voyelles.
- 2) Identifier les **contextes où la neutralisation graphique** entraîne des ambiguïtés.
- 3) Comparer les réalisations vocaliques dans différents contextes discursifs pour établir la régularité et la systématité des oppositions.

4. Méthodologie

Afin d'éviter de reproduire exhaustivement les analyses lexicales déjà établies sur le lingala, la présente étude adopte une approche empirique, centrée sur la validation contextuelle et discursive des distinctions vocaliques. L'objectif n'est pas de réinventorier les paires minimales, mais de démontrer leur pertinence fonctionnelle en contexte phrastique et discursif.

4.1 Corpus

- **Taille et nature** : 1000 mots du lingala parlé à Mbandaka, un des foyers historiques de la langue.
- **Types de textes** : conversations, textes narratifs, traductions bibliques, et autres documents contextuels.
- **Sélection** : mots représentatifs des différentes classes nominales, radicaux verbaux et préfixes, pour couvrir la variété morphosyntaxique de la langue.

4.2 Analyse phonologique

- 1) **Transcription phonétique** : tous les mots du corpus sont transcrits en alphabet phonétique international (API) pour une identification précise des voyelles /e, ɛ, o, ɔ/.
- 2) **Identification des oppositions minimales** : les paires minimales /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ sont relevées.
- 3) **Analyse distributionnelle** : vérification de l'indépendance par rapport à la position dans le mot, aux préfixes et suffixes, et au ton.

- 4) **Observation contextuelle** : étude de la valeur distinctive en contexte phrastique et discursif.
- 5) **Validation inter-locuteur** : confrontation des résultats avec plusieurs locuteurs natifs pour réduire le biais individuel et confirmer la régularité des oppositions.

4.3 Quantification et reproductibilité

- **Occurrences** : calcul du nombre de mots et de paires minimales pour chaque opposition.
- **Distribution par classe et contexte** : analyses statistiques pour montrer la régularité.
- **Reproductibilité** : la méthodologie permet à tout chercheur de reproduire l'étude à partir du corpus, des transcriptions et des critères de sélection définis.

4.4 Notation graphique

Les exemples sont transcrits selon une orthographe à sept voyelles (<a, e, ε, i, o, ɔ, u>), proposée comme modèle scientifique de référence. Lorsque nécessaire, la transcription API est utilisée pour éviter toute ambiguïté interprétative.

5. Description du système vocalique du lingala

Le lingala possède un système vocalique à sept phonèmes, organisés selon le lieu d'articulation et le trait distinctif [±ATR] (position avancée ou rétractée de la racine de la langue). « Le lingala tel qu'il est parlé dans les régions du nord-ouest de la RDC (Bokamba & Bokamba 2004) est une langue à sept voyelles (/i/, /e/, /ε/, /a/, /u/, /o/, et /ɔ/), une distinction contrastive étant opérée entre les voyelles mi-fermées et mi-ouvertes. »

	Antérieures	Centrales	Postérieures
[+ATR]	i		u
	e		o
[-ATR]	ε		ɔ
		a	

5.2 Oppositions pertinentes

Les oppositions phonologiques distinctives sont :

- /e/ ≠ /ε/
- /o/ ≠ /ɔ/

Ces oppositions sont fondées sur le trait [±ATR] et sont indépendantes du ton, lequel constitue un trait suprasegmental autonome en lingala.

5.3 Inventaire et classification des voyelles

Ce tableau montre que le lingala possède :

- Des voyelles hautes (fermées) : /i/, /u/
- Des voyelles moyennes fermées [+ATR] : /e/, /o/
- Des voyelles moyennes ouvertes [-ATR] (dites aussi RTR – Racine de Langue Retirée) : /ε/, /ɔ/
- Une voyelle basse centrale : /a/.

5.4 Le trait distinctif [$\pm$ ATR]

Le trait ATR (Advanced Tongue Root) renvoie à la configuration de la racine de la langue lors de l'articulation vocalique :

- **[+ATR]** : la racine de la langue est avancée vers l'avant du pharynx ; la cavité pharyngale est élargie.
- **[-ATR]** : la racine de la langue est rétractée ; la cavité pharyngale est relativement resserrée.

5.5 Spécification des voyelles en lingala

- **Voyelles [+ATR]** : /i/, /e/, /u/, /o/
- **Voyelles [-ATR]** : /ɛ/, /ɔ/
- En lingala, la voyelle /a/ est généralement considérée comme non spécifiée pour le trait ATR (ou neutre), bien que certaines analyses la rapprochent du groupe [-ATR].

5.6 Classification articulaire complète

a) Selon le degré d'aperture

- **1er degré (fermées)** : /i/, /u/ → [+ATR]
- **2e degré (mi-fermées)** : /e/, /o/ → [+ATR]
- **3e degré (mi-ouvertes)** : /ɛ/, /ɔ/ → [-ATR]
- **4e degré (ouverte)** : /a/

b) Selon la position des lèvres

- **Voyelles antérieures non arrondies** : /i/, /e/, /ɛ/
- **Voyelles postérieures arrondies** : /u/, /o/, /ɔ/
- **Voyelle centrale non arrondie** : /a/

5.7 Remarque typologique

Le système vocalique du lingala correspond au schéma à sept voyelles caractéristiques de nombreuses langues bantoues, structuré autour de l'opposition [$\pm$ ATR] au niveau des voyelles moyennes.

D'un point de vue historique, ce système dérive du système vocalique reconstruit du Proto-Bantu, qui présentait déjà une organisation comparable fondée sur des oppositions vocaliques structurales.

6. Harmonie vocalique

Le lingala appartient au groupe des langues bantu présentant un phénomène d'harmonie vocalique. Dans les langues bantu de la zone C selon la classification de Malcolm Guthrie, l'harmonie vocalique se manifeste généralement selon deux configurations principales.

1. **Harmonie étendue** : le trait vocalique du radical se propage à l'ensemble du mot morphologique, de gauche à droite, affectant à la fois les préfixes et les suffixes. Ce schéma est caractéristique de plusieurs langues du groupe môngo.

2. **Harmonie restreinte** : l'assimilation vocalique s'opère uniquement vers la droite du radical, affectant principalement les suffixes ou la voyelle finale verbale, sans extension systématique aux préfixes. Ce type est attesté dans plusieurs langues riveraines du groupe ngiri.

Le lingala adopte ce second modèle : l'harmonie s'étend du radical vers la droite du mot, sans affecter de manière régulière les préfixes nominaux ou verbaux.

6.1 Principe phonologique

L'harmonie vocalique en lingala repose principalement sur le trait de hauteur vocalique ($\pm$ ouvert). Le système vocalique peut être organisé en deux ensembles harmoniques :

- **Voyelles fermées ou mi-fermées** : /i, e, u, o/
- **Voyelles ouvertes ou mi-ouvertes** : /ɛ, a, ɔ/

Dans le domaine verbal, la voyelle finale proto-bantu était historiquement susceptible de s'ajuster en fonction de la qualité vocalique du radical, conformément au principe d'harmonie fondé sur le trait de hauteur ($\pm$ ouvert). Ainsi, dans un système pleinement actif, un radical comportant une voyelle ouverte aurait favorisé une voyelle finale appartenant au même ensemble harmonique.

Cependant, en lingala contemporain, la voyelle finale verbale est stabilisée sous la forme <a>, indépendamment de la qualité vocalique du radical. Cette généralisation morphologique traduit un processus de nivellement historique qui a neutralisé les alternances finales autrefois conditionnées par l'harmonie.

Exemple :

Komɛle > komɛla (boire)

Kolɔtɔ > kolɔta (rêver)

La persistance d'oppositions systématiques entre voyelles fermées ou mi-fermées (/i, u, e, o/) et voyelles ouvertes ou mi-ouvertes (/a, ɛ, ɔ/) au sein du radical verbal indique que le trait distinctif [$\pm$ ouvert] conserve une pertinence structurale dans le système phonologique du lingala.

Bien que la voyelle finale verbale soit aujourd'hui uniformisée sous la forme <a>, le contraste interne au radical demeure pleinement fonctionnel. Il ne s'agit donc pas d'une variation lexicale marginale ou idiosyncratique, mais d'une opposition phonologique organisée selon des regroupements naturels fondés sur la hauteur vocalique.

En d'autres termes, les oppositions /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ relèvent d'une structuration morphophonologique sous-jacente héritée du système bantu à sept voyelles, largement attesté dans les langues de la zone C selon la classification de Malcolm Guthrie.

Leur neutralisation graphique dans l'orthographe usuelle ne reflète donc pas l'organisation interne du système phonologique du lingala. Elle procède d'une simplification extralinguistique qui, loin d'accroître la lisibilité ou l'accessibilité, tend à introduire des ambiguïtés lexicales et à complexifier l'interprétation sémantique de certains énoncés.

En conséquence, la réduction graphique à cinq voyelles ne correspond pas à une véritable économie structurelle, mais à une perte de transparence morphophonologique et lexicographique, affectant la cohérence descriptive et normative de la langue.

6.2 Domaine d'application

Contrairement à certaines langues voisines de la zone C où l'harmonie peut affecter l'ensemble du mot morphologique, le lingala présente les caractéristiques suivantes :

- Le **radical verbal** constitue le noyau harmonique ;
- La **voyelle finale** peut refléter la qualité vocalique du radical ;
- Les **préfixes nominaux** (classes nominales) et les **marqueurs sujet** ne s'harmonisent pas systématiquement.

Ainsi, le préfixe conserve généralement sa voyelle lexicale indépendamment de la qualité vocalique du radical. Cette asymétrie confirme que l'harmonie en lingala est directionnelle (radical → droite) et non bidirectionnelle.

6.3 Portée typologique

Du point de vue typologique, le lingala représente un système d'harmonie vocalique restreinte au sein des langues bantu de la zone C. Cette configuration peut être interprétée :

- Soit comme le résultat d'un nivellement morphophonologique, possiblement lié à son statut véhiculaire et à son expansion interethnique en République démocratique du Congo ;
- Soit comme une **restructuration interne** ayant réduit un système harmonique plus étendu.

Dans les deux cas, le système actuel demeure cohérent et structuré, ce qui confirme la pertinence phonologique des sept voyelles.

6.4 Implications pour la réforme orthographique

L'existence d'un système harmonique fondé sur la distinction ± ouvert renforce l'argument en faveur d'une orthographe à sept voyelles. Une notation limitée à cinq voyelles occulte :

- Les alternances morphophonologiques ;
- Les regroupements harmoniques naturels ;
- Les régularités internes du système vocalique.

La représentation explicite de /ɛ/ et /ɔ/ ne constitue donc pas une sophistication artificielle, mais une exigence de cohérence structurelle. Elle permet de rendre visibles les mécanismes harmoniques sous-jacents et d'aligner l'orthographe sur la réalité phonologique du lingala.

7. Données probantes : oppositions distinctives

Cette section illustre, à partir de données lexicales et phrastiques, l'importance des oppositions vocaliques /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ pour la lisibilité et la précision du lingala écrit. Les exemples montrent que la neutralisation graphique de ces voyelles entraîne des ambiguïtés lexicales et sémantiques.

7.1 Opposition /e/ ~ /ɛ/

Exemples lexicaux :

mabele "terre, sol"

mabele "seins"

La neutralisation graphique de <e> et <ɛ> produit une ambiguïté : le lecteur ou l'auditeur ne peut distinguer le sens correct que par le contexte, ce qui alourdit la compréhension et peut générer des confusions.

En contexte phrastique :

Tala na mabele, mabele elali wana.

"Regarde sur le sol, les seins s'y trouvent."

Sans distinction graphique entre <e> et <ɛ>, la phrase devient ambiguë, rendant difficile l'identification des référents lexicaux.

7.2 Opposition /o/ ~ /ɔ/

Exemples lexicaux :

Moto "personne"

Moto "feu"

En contexte :

Mokolo mokolo wana akokenda, tokobika.

"Le jour où ce vieillard partira, nous serons sauvés."

Moto moto wana azikisaki, elingaki eboma bato.

"Le feu que cet homme a allumé allait tuer des gens."

La neutralisation graphique de <o> et <ɔ> compromet l'interprétation immédiate des énoncés, car des mots distincts deviennent homographes, ce qui peut entraîner des confusions tant à l'écrit qu'à l'oral.

7.2.1 Note méthodologique

Ces exemples illustrent que les oppositions /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ ne sont pas seulement lexicales : elles ont une valeur morphophonologique et pragmatique, indispensable à la compréhension et à la transmission correcte des messages en lingala.

7.3 Oppositions complexes en discours

Makelélé ya makelélé ekangi ngái matói.
"Les bruits des grillons m'ont bouché les oreilles."

Dans ces exemples, deux lexèmes distincts deviendraient indiscernables si l'orthographe se limitait à cinq voyelles. Sur le plan phrastique, lorsque des mots contenant les voyelles [ɛ] et [ɔ] apparaissent côte à côte dans une même phrase, le lecteur est confronté à une ambiguïté significative. Cela démontre que la distinction graphique entre <ɛ> et <ɔ> n'est pas un simple détail orthographique, mais une nécessité pour garantir la clarté sémantique, la lisibilité et la bonne compréhension des énoncés.

8. Analyse phonologique

Les oppositions vocaliques /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ observées dans le corpus satisfont pleinement aux critères classiques de phonémicité tels que définis par la phonologie structurale. Elles constituent des oppositions distinctives fondées notamment sur le trait [±ATR].

8.2 Distribution indépendante

Chaque voyelle apparaît dans des contextes variés, indépendamment :

- Des voyelles voisines,
- De la position dans le mot,
- De contraintes morphologiques spécifiques.

Par exemple :

/ɛ/ dans *mabele* « seins » et *makelele* « bruits »

/ɔ/ dans *mɔtɔ* « feu » et *mɔkɔlɔ* « jour »

Cette distribution libre confirme qu'il ne s'agit pas d'allophones conditionnés, mais de phonèmes distincts.

8.3 Opposition minimale

Les voyelles /e/ et /ɛ/, ainsi que /o/ et /ɔ/, forment des paires minimales qui distinguent le sens lexical :

- *moto* « personne » vs *mɔtɔ* « feu »
- *mokólo* « vieux ou aîné » vs *mokɔlɔ* « jour »
- *mabele* « terre » vs *mabele* « seins »

Ces paires minimales démontrent l'existence d'une opposition phonémique pertinente.

8.4 Distinction sémantique en contexte

La substitution d'une voyelle par son opposée entraîne un changement immédiat de signification, y compris en contexte phrastique :

Tála na mabele, mabele elali wana.

« Regarde sur le sol, les seins s'y trouvent. »

Makelele ya makéléle ekangí ngái matói.

« Les bruits des grillons m'ont bouché les oreilles »

Dans ces énoncés, la neutralisation de l'opposition /e/ ~ /ɛ/ produirait une ambiguïté sémantique ou une incohérence interprétative.

Məkɔɔ mokólo wana akokenda, tokobika.

« Le jour où ce vieillard partira, nous serons sauvés »

Moto moto wana azikisáki, elingáki eboma bato

« Le feu que cet homme a allumé allait tuer des gens »

La simplification de /ɔ/ en /o/ entraîne ainsi une incompréhension totale ou une interprétation erronée du message.

La valeur distinctive est donc confirmée à la fois au niveau lexical et syntaxique.

8.5 Observation

Les exemples analysés montrent que les oppositions /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ ne relèvent pas d'une variation stylistique ou dialectale marginale, mais constituent des distinctions structurantes du système phonologique du lingala.

Lorsque ces oppositions sont neutralisées à l'écrit — par la réduction graphique à cinq voyelles — plusieurs phénomènes apparaissent :

- 1) **Homographie artificielle** : des lexèmes distincts deviennent graphiquement identiques : *moto* / *mɔɔ*, (personne / feu) ; *mokólo* / *məkɔɔ* (ainé / jour).
- 2) **Surcharge interprétative du contexte** : le lecteur doit mobiliser davantage d'indices pragmatiques pour lever l'ambiguïté.
- 3) **Perte de transparence morphophonologique** : les regroupements naturels fondés sur la hauteur vocalique ou le trait [±ATR] deviennent invisibles.
- 4) Risque d'incompréhension totale, notamment lorsque plusieurs mots contrastifs apparaissent dans un même énoncé.

Ainsi, la neutralisation graphique ne simplifie pas réellement le système ; elle en masque la structure interne et transfère la complexité vers l'interprétation.

Cette observation renforce l'argument central de la présente étude : la distinction entre /e/ et /ɛ/, ainsi qu'entre /o/ et /ɔ/, doit être maintenue non seulement pour des raisons phonologiques, mais également pour garantir la précision sémantique et la lisibilité du lingala écrit.

8.6 Non-prédictibilité contextuelle

L'apparition de /ɛ/ ou /ɔ/ ne peut être prédite à partir :

- Du contexte phonétique,

- De la structure morphologique,
- Ni d'une règle automatique d'assimilation.

Il n'existe pas en lingala de règle d'harmonie vocalique active qui déterminerait mécaniquement la réalisation [+ATR] ou [-ATR]. Cette absence de conditionnement contextuel confirme leur statut de phonèmes autonomes.

8.7 Interférence linguistique

Chez certains locuteurs dont la langue première possède un système vocalique à cinq voyelles (sans opposition /e/ ~ /ɛ/ ni /o/ ~ /ɔ/), on observe une tendance à :

- Neutraliser l'opposition,
- Simplifier le système,
- Ou confondre les phonèmes concernés.

Ce phénomène d'interférence phonologique peut entraîner :

- Des réalisations approximatives,
- Une perte de contraste sémantique,
- Voire une restructuration partielle du système vocalique en situation de contact linguistique.

8.8 Conclusion phonologique

Ces critères confirment que /ɛ/ et /ɔ/ ne sont pas de simples allophones conditionnés, mais des phonèmes autonomes du lingala. Leur intégration dans l'orthographe est donc indispensable pour :

- Représenter fidèlement la structure phonologique ;
- Éviter les ambiguïtés lexicales ;
- Assurer la cohérence morphophonologique et lexicographique du système.

9. Origines historiques de la réduction orthographique

9.1 Héritage missionnaire et simplification

Le conflit orthographique trouve ses racines dans les premières tentatives de traduction de la Bible en lingala. N'étant pas des locuteurs natifs et souvent peu familiers des langues bantoues, les missionnaires se sont retrouvés face à un débat portant sur l'utilisation d'un système à sept voyelles ou d'un système à cinq voyelles.

Les missionnaires protestants, responsables de la version dite du « Haut-Fleuve », ont adopté un alphabet à sept voyelles, restant ainsi fidèles à la phonologie du système vocalique du lingala. En revanche, les missionnaires catholiques ont privilégié une orthographe à cinq voyelles, fondée sur un principe de simplification graphique.

Cette divergence s'inscrit également dans un contexte où la politique linguistique de la République démocratique du Congo ne dispose pas d'un cadre institutionnel suffisamment structuré en matière de normalisation orthographique des langues nationales. Les premières tentatives d'orthographier le lingala ont ainsi privilégié des solutions typographiquement simples, souvent inspirées des pratiques missionnaires. Ces simplifications

visaient à faciliter la transcription pour les non-locuteurs et à adapter la langue aux outils d'écriture disponibles, sans prendre systématiquement en compte la réalité phonologique.

9.2 Contraintes matérielles

L'absence de caractères spécialisés dans les imprimeries coloniales a contribué à réduire graphiquement le nombre de voyelles. Les voyelles ouvertes /ɛ/ et /ɔ/ n'étaient pas toujours disponibles sur les presses ou les claviers, conduisant à une transcription limitée à cinq voyelles.

9.3 Contact linguistique

Le contact prolongé avec des langues à cinq voyelles, parlées à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo et centre administratif où se concentrent les institutions nationales, a contribué à une simplification progressive du système vocalique du lingala.

Dans ce contexte urbain multilingue, le lingala est en interaction constante avec des langues dont le système phonologique ne distingue pas les voyelles mi-fermées [e] et [o] des voyelles mi-ouvertes [ɛ] et [ɔ]. Cette absence d'opposition phonémique entre les langues en contact favorise un processus de neutralisation vocalique, qui conduit à l'assimilation des voyelles mi-ouvertes aux voyelles mi-fermées correspondantes.

Cette dynamique a ainsi encouragé une tendance à la réduction du système vocalique, souvent adoptée par défaut dans les usages urbains sans tenir compte des réalités phonologiques du lingala d'origine.

9.4 Chercheur et informateur

Un autre facteur explicatif réside dans la relation méthodologique entre le chercheur — qu'il soit étranger ou national — et l'informateur. Plusieurs études sur le lingala ont été menées ailleurs dans centres urbains, sur la base de l'hypothèse implicite que le lingala y est uniformément maîtrisé. Ces recherches n'ont pas toujours été accompagnées d'enquêtes approfondies dans les zones d'origine historique de la langue.

Dans ces conditions, les chercheurs se retrouvent parfois face à des informateurs qui ne sont pas des locuteurs natifs du lingala originel, mais des locuteurs urbains dont la variété est fortement influencée par des langues à cinq voyelles. Les données recueillies reflètent alors un système vocalique déjà nivelé par le contact linguistique et la koinisationⁱ urbaine.

Une telle situation peut conduire à une description partielle, voire réductrice, de la structure phonologique du lingala, notamment en ce qui concerne le maintien ou la perte des oppositions entre voyelles mi-fermées et mi-ouvertes.

9.5 Diffusion véhiculaire

Le statut de langue véhiculaire du lingala a favorisé une tendance à la simplification, perçue comme facilitant l'apprentissage et la communication interethnique. Dans un contexte où la langue sert de moyen de communication entre des locuteurs d'origines linguistiques diverses, la réduction des oppositions phonologiques peut être perçue comme un mécanisme d'adaptation fonctionnelle.

ⁱ La koinisation se produit lorsqu'un mélange de dialectes ou de variétés régionales, souvent dans un contexte urbain ou migratoire

Toutefois, cette dynamique sociolinguistique ne constitue pas un argument linguistique valable pour justifier la suppression des voyelles /ɛ/ et /ɔ/ de l'orthographe officielle. La fonction véhiculaire d'une langue ne saurait légitimer l'effacement de distinctions phonémiques attestées dans son système originel. Une normalisation graphique doit s'appuyer en priorité sur la structure phonologique interne de la langue plutôt que sur des considérations pratiques liées à son expansion sociolinguistique.

10. Argument technologique : un obstacle dépassé

Le développement du standard Unicode permet aujourd'hui l'utilisation universelle des caractères spécifiques tel que **ɛ** et **ɔ**.

De plus, la majorité des claviers numériques modernes intègrent ces caractères. L'argument technique, qui pesait lourdement sur les premières normes, n'est donc plus pertinent.

11. Enjeux sociolinguistiques

11.1 Identité linguistique

Une orthographe incomplète peut être perçue comme une altération de l'identité linguistique et culturelle, en niant des traits phonologiques propres au lingala.

11.2 Éducation

La cohérence grapho-phonologique facilite l'apprentissage de la lecture et la maîtrise orthographique, en garantissant une correspondance fidèle entre sons et graphèmes.

11.3 Planification linguistique

La réforme orthographique suppose :

- Une concertation académique pour valider les choix graphiques ;
- Une validation institutionnelle afin d'intégrer la norme dans les textes officiels ;
- L'intégration dans les programmes scolaires, garantissant la diffusion et l'usage corrects.

12. Comparaison avec d'autres langues africaines

Le kiswahili standard, langue bantu à cinq voyelles phonémiques, ne modifie pas son système pour s'adapter à des locuteurs de langues à sept voyelles.

Inversement, plusieurs langues bantu de la zone C ont officiellement intégré les sept voyelles dans leur orthographe standardisée, confirmant la faisabilité et la pertinence de cette approche pour le lingala.

13. Discussion

Le maintien du système à cinq voyelles résulte davantage d'une inertie institutionnelle que d'une justification scientifique.

L'adoption d'une orthographe à sept voyelles permet :

- De respecter la réalité phonologique du lingala ;
- De réduire les ambiguïtés lexicales et phrastiques ;
- De s'inscrire dans la tradition bantu, en cohérence avec les langues de la zone C.

14. Propositions normatives

Nous proposons les mesures suivantes pour assurer une normalisation effective du lingala :

- 1) Adoption officielle de l'alphabet à sept voyelles : <a, e, ε, i, o, ɔ, u>
- 2) Mise à jour des manuels scolaires, afin de refléter la correspondance complète sons/graphèmes.
- 3) Formation des enseignants, pour garantir la diffusion correcte de la norme.
- 4) Intégration dans les traductions bibliques et documents administratifs, afin de renforcer la visibilité et l'usage de l'orthographe scientifique.
- 5) Normalisation via une commission linguistique nationale, chargée de superviser l'application cohérente de la réforme et de résoudre les questions d'usage.

15. Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'examiner la pertinence linguistique et normative d'une révision orthographique du lingala fondée sur l'intégration explicite des sept phonèmes vocaliques /i, e, ε, a, o, ɔ, u/. L'analyse phonologique, étayée par des données lexicales et phrastiques contextualisées, confirme sans ambiguïté le caractère distinctif des oppositions /e/ ~ /ε/ et /o/ ~ /ɔ/. Ces oppositions satisfont aux critères classiques de phonémicité — distribution contrastive, valeur distinctive et non-prédictibilité contextuelle — et contribuent à l'organisation morphophonologique interne de la langue.

L'étude du phénomène d'harmonie vocalique montre par ailleurs que la distinction fondée sur le trait de hauteur ($\pm$ ouvert) demeure structurante dans le lingala contemporain, malgré certains processus historiques de nivellement. La réduction graphique à cinq voyelles ne reflète donc pas la réalité phonologique de la langue, mais résulte de facteurs extralinguistiques : héritage missionnaire, contraintes typographiques coloniales, contact urbain, diffusion véhiculaire et choix méthodologiques liés aux enquêtes de terrain.

Si ces facteurs expliquent historiquement la simplification orthographique, ils ne sauraient en constituer une justification scientifique durable. À l'ère du standard Unicode et des technologies numériques contemporaines, l'argument technique ayant autrefois freiné l'intégration des graphèmes <ε> et <ɔ> est désormais obsolète.

D'un point de vue normatif, l'alignement de l'orthographe sur la structure phonologique interne de la langue apparaît comme une exigence de cohérence descriptive, de transparence morphophonologique et de clarté sémantique. La reconnaissance officielle d'un alphabet à sept voyelles permettrait de réduire les ambiguïtés lexicales, de renforcer la qualité de l'enseignement et de consolider l'identité linguistique du lingala dans le paysage plurilingue de la République démocratique du Congo.

En définitive, la réforme proposée n'est pas une innovation artificielle, mais une mise en conformité de la norme graphique avec la réalité structurale du lingala, en continuité avec la tradition descriptive des langues bantu de la zone C. Elle s'inscrit dans une perspective plus large de planification linguistique scientifique, visant à doter les langues africaines d'outils normatifs cohérents et adaptés aux exigences contemporaines de transmission, d'éducation et de développement culturel.

La normalisation d'un alphabet à sept voyelles constitue une exigence scientifique visant à garantir la cohérence descriptive, la précision sémantique et la pérennité normative du lingala. Elle représente une étape essentielle vers une planification linguistique fondée sur les données structurales internes, plutôt que sur des simplifications héritées de circonstances historiques révolues.

Creative Commons License Statement

This research work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>. To view the complete legal code, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.en>. Under the terms of this license, members of the community may copy, distribute, and transmit the article, provided that proper, prominent, and unambiguous attribution is given to the authors, and the material is not used for commercial purposes or modified in any way. Reuse is only allowed under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

Conflict of Interest Statement

Les auteurs n'ont aucun conflit d'intérêt et ne sont financés par aucune institutions privées ou publiques. Les contenus de l'article viennent des études, des analyses et des réflexions propres aux auteurs basées sur les faits ou les évidences observés empiriquement.

About the Author(s)

Endurance Mwangondo Mwanakolo est titulaire d'un diplôme de licence (bac + 5) et de Master de français, option langues africaines, il est linguiste, traducteur de la Bible et spécialiste de l'alphabétisation. Il est particulièrement formé aux enquêtes sociolinguistiques et à la standardisation des orthographes. Il est chef du département de linguistique et d'alphabétisation de la Communauté des Églises Travaillistes (CET), plus précisément du département de mission et traductions de la Bible (CET-DMTB). Ses domaines de recherche portent principalement sur la linguistique bantu, la description grammaticale des langues congolaises, la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la lexicographie, l'aménagement linguistique et l'orthographe des langues africaines. Il est l'auteur d'un ouvrage et des articles scientifiques.

Martin Mbutuma Motingama est titulaire d'un diplôme de licence (bac + 5) et de Master de français, option langues africaines. Il est enseignant à l'ISP Mbandaka et évêque principal de l'Église Communauté Travailliste de l'Équateur, Vice-président de Mission International d'Intercession pour la Libération des Âmes par l'Éternel des Armées, Fondateur des Écoles Bon Samaritain, et de l'Entreprise Bon Samaritain. Section Droit et Droits Humains dans l'ISP

Mbandaka. Il aussi l'auteur des articles La phonologie supra segmentaire en Lingambo et La symbolique actionnelle de l'enfant terrible cas d'artilangonda dans L'épopée Nsongo'a Lianja.

References

- Bokamba, G. (1976). *Grammaire descriptive du lingala*. Kinshasa : Presses Universitaires du Zaïre.
- De Rop, A. M. S. C. (1963). *Introduction à la linguistique bantoue congolaise*. Bruxelles : MIMOSA.
Retrieved from https://mediatheques-ifrdc.org/index.php?lvl=notice_display&id=7512
- Guthrie, M. (1948). *Classification des langues bantoues*. Londres : Oxford University Press.
Retrieved from <https://doi.org/10.4324/9781315105536>
- Kouarata, G. & Okoko, S. M. L. (2019). *Le lingala est-il une langue à 5 ou à 7 phonèmes vocaliques ?*
Revue internationale de linguistique, didactique des langues et traductologie (FLALY), 6,
153-164. Disponible en ligne : <https://www.uao.ci/document/revueflalyno6.pdf> (visité le 19/02/2026).
- Leben, W. R. (1973). *Suprasegmental Phonology*. MIT Dissertation. Cambridge, MA. Retrieved
from
https://books.google.ro/books/about/Suprasegmental_Phonology.html?id=oNpsAAAAIAAJ&redir_esc=y
- Leila Schroeder. (2019). *Écrire les langues bantoues*. SIL International.
- Michael Meeuwis, M. (2021). *Grammaire descriptive du lingála : Édition revue et élargie*. München :
LINCOM. p. 325. Retrieved from
https://www.researchgate.net/publication/356378901_Michael_Meeuwis_2021_Grammaire_descriptive_du_lingala_Edition_revue_et_elargie_Munchen_Lincom_325pp
- Wikipedia. (n.d.). *Lingala (langue)*. <https://en.wikipedia.org/wiki/Lingala> (visité le 19/02/2026).